

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 février 1998, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Je vous sou mets un dossier de consultation des entrepreneurs relatif à la mise à disposition de véhicules et d'engins divers.

Les marchés concernant cette prestation venant à expiration à la fin de cette année, il est nécessaire de les renouveler.

Le nettoyage des voies publiques et une partie de la collecte des ordures ménagères sont assurés par des véhicules communautaires. Toutefois, lors de travaux exceptionnels (foires, braderies, manifestations) ou d'immobilisation de véhicules (entretien, accident, pannes), il est impératif de pouvoir louer temporairement des engins tels que des balayeuses aspiratrices, des laveuses de chaussées, des camions-plateaux, des bennes de collecte, des tracto-chargeurs, des fourgons de signalisation ainsi que leurs conducteurs, etc.

Un appel d'offres ouvert, composé de six lots géographiques définis ci-après, serait lancé en vue de l'établissement de six marchés à bons de commande, en application des articles 273 et 295 à 298 du code des marchés publics :

- lot n° 1 : 1er, 2°, 4°, 5° et 9° arrondissements de Lyon ;
- lot n° 2 : 3°, 6°, 7° et 8° arrondissements de Lyon ;
- lot n° 3 : Chassieu, Décines Charpieu, Jonage, Meyzieu, Vaulx en Velin et Villeurbanne ;
- lot n° 4 : Albigny sur Saône, Cailloux sur Fontaines, Caluire et Cuire, Collonges au Mont d'Or, Couzon au Mont d'Or, Curis au Mont d'Or, Fleurieu sur Saône, Fontaines Saint Martin, Fontaines sur Saône, Genay, Limonest, Montanay, Neuville sur Saône, Poleymieux au Mont d'Or, Rillieux la Pape, Rochetaillée sur Saône, Saint Cyr au Mont d'Or, Saint Didier au Mont d'Or, Saint Germain au Mont d'Or, Saint Romain au Mont d'Or, Sathonay Camp et Sathonay Village ;
- lot n° 5 : Champagne au Mont d'Or, Charbonnières les Bains, Charly, Craponne, Dardilly, Ecully, Francheville, Irigny, La Mulatière, La Tour de Salvagny, Marcy l'Etoile, Oullins, Pierre Bénite, Sainte Foy lès Lyon, Saint Genis Laval, Saint Genis les Ollières, Tassin la Demi Lune et Vernaison ;
- lot n° 6 : Bron, Corbas, Feyzin, Mions, Saint Fons, Saint Priest, Solaize et Vénissieux.

Les marchés auraient une durée ferme d'un an, du 1er janvier au 31 décembre 1999, et seraient reconductibles tacitement et annuellement pendant deux ans.

Monsieur le vice-président chargé des marchés publics a émis un avis favorable à la passation de ces marchés le 26 janvier 1998 ;

B - Propose d'accepter le dossier qui lui est soumis, de l'autoriser, d'une part, à accepter les offres retenues pour valoir actes d'engagement, d'autre part, à accomplir tous les actes y afférents et de fixer l'imputation de la dépense ;

C - Précise que les offres seront examinées par la commission permanente d'appel d'offres créée par la délibération n° 95-0052 en date du 25 septembre 1995 ;

Vu ledit dossier ;

Vu les articles 273 et 295 à 298 du code des marchés publics ;

Vu sa délibération n° 95-0052 en date du 25 septembre 1995 ;

Ouï l'avis de sa commission environnement, propreté, eau et assainissement ;

DELIBERE

1° - Accepte le dossier qui lui est soumis.

2° - Autorise monsieur le président à :

- a) - accepter les offres retenues pour valoir actes d'engagement,
- b) - accomplir tous les actes y afférents.

3° - Décide que les offres seront examinées par la commission permanente d'appel d'offres créée par la délibération n° 95-0052 en date du 25 septembre 1995.

4° - La dépense prévisionnelle annuelle pour les six lots, estimée à 13 000 000 F TTC, sera prélevée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget de la Communauté urbaine - direction de la propreté - au titre des exercices comptables concernés - section de fonctionnement :

- centre budgétaire 5310 - centre de gestion 5310 - compte 613 520 - fonction 622 - ligne de gestion 000 894,
- centre budgétaire 5310 - centre de gestion 5310 - compte 621 810 - fonction 622 - ligne de gestion 004 532,
- centre budgétaire 5310 - centre de gestion 5310 - compte 611 211 - fonction 64 - ligne de gestion 000 921,
- centre budgétaire 5310 - centre de gestion 5310 - compte 613 520 - fonction 64 - ligne de gestion 000 928,
- centre budgétaire 5310 - centre de gestion 5310 - compte 621 810 - fonction 64 - ligne de gestion 004 537.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,